

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

78020

Objet

Fondation "SARTIAUX-GARNIER"  
Délégués du Conseil  
Municipal au Conseil  
d'Administration.

DATE DE CONVOCATION

27 Février 1978

DATE D'AFFICHAGE

27 Février 1978

Nombre de conseillers

en exercice 27

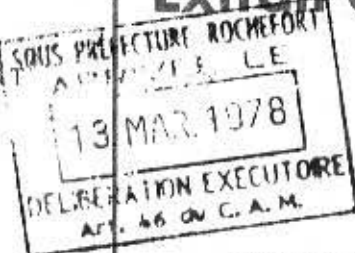
Nombre de présents 21

Nombre de votants 27

15 MARS 1978  
**Extrait du Registre des Délibérations**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE ROYAN**



L'An mil neuf cent soixante dix huit  
le trois Mars à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. TETARD

Etaient présents : MM. DUFOUR, M<sup>le</sup> FOUCHE, MM. BUJARD, BOUCHET, LIS  
FABER, POUGET, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,  
GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LACHAUD par M. DUFOUR, BOUTET par M. BOUCHET,  
COLLE par M. TETARD, Mme TACQUET par M. BUJARD, VIAUD par M. PELLETIER,  
PAPEAU par M. GUICHAOUA.

Absents : MM.

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Dans sa dernière réunion en date du 21 février 1978, la Commission  
Juridique s'est penchée sur l'examen des statuts de la  
"fondation SARTIAUX-GARNIER" qui sera constituée en vue de gérer et  
d'administrer le Logis de VAUX, la ferme et ses annexes.

Dans son article 5 "Administration et fonctionnement", il est  
prévu que "l'Association sera administrée par un Conseil dont le  
nombre des membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale  
sera compris entre 13 au moins et 21 au plus, les membres de ce  
Conseil d'administration étant élus au scrutin secret pour 6 ans..."

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Commission Juridique et Contentieux  
réunie le 21 février 1978,

DECIDE :

- de désigner comme délégués du Conseil Municipal pour faire  
partie du Conseil d'Administration de la future fondation "GARNIER-  
SARTIAUX" ;

- Me DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, BOUCHET, FABER, Adjointe au Maire

- Mme TACQUET, MM. NAULIN, TAP, POUMAILLOUX, POUGET, PAPEAU, BOISARD, MAURELLET, Conseillers Municipaux.

M. le Maire de la Ville de ROYAN étant membre de droit de ce Conseil d'Administration.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
